

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE BELLECHASSE  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damien-de-Buckland, tenue le **3 mars 2025**, à 20 heures, à la salle du conseil municipal au Collège de Saint-Damien située au 75, route Saint-Gérard et à laquelle sont présents :

Siège #2 - Annick Patoine  
Siège #3 - Line Fradette  
Siège #5 - Gaétan Labrecque  
Siège #6 - Jean-Louis Thibault

Est/sont absents:

Siège #1 - Normand Mercier  
Siège #4 - Simon Bissonnette

Tous formants quorum sous la présidence de monsieur Sébastien Bourget, maire. Est aussi présent, monsieur Vincent Drouin, directeur général et greffier-trésorier.

## **1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Sébastien Bourget, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux gens présents.

## **2025-03-01 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Line Fradette, appuyé par le conseiller Gaétan Labrecque et résolu unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
  - 3.1 - Séance ordinaire du 3 février 2025**
- 4 - FINANCES**
  - 4.1 - Adoption des dépenses du mois de février 2025**
- 5 - ADMINISTRATION**
  - 5.1 - Avis de motion du projet de règlement 04-2025 décrétant une dépense et un emprunt de 1 589 970 \$ pour les travaux d'asphaltage et la réfection de la route du 8e Rang sur 670 mètres**

- 6 - AMÉNAGEMENT, URBANISME, INSPECTION & DÉVELOPPEMENT
  - 6.1 - Programme du Fonds régions et ruralité, plan fonctionnel et technique pour la relocalisation de la bibliothèque municipale
  - 6.2 - Conception d'un circuit patrimonial, offre de services d'un consultant en tourisme
- 7 - SERVICE PUBLIC
  - 7.1 - Élimination des boues des étangs d'épuration 2025, offre de services
  - 7.2 - Abat-poussière 2025, soumissions
  - 7.3 - Scellement de fissures 2025, soumissions
  - 7.4 - Dépôt du bilan annuel de la qualité de l'eau potable 2024
  - 7.5 - Panneau d'arrêt à l'intersection de la rue Commerciale et Saint-Albert
  - 7.6 - Piste cyclable, bistro mobile
  - 7.7 - Embauche de deux journaliers opérateurs à temps plein au service des travaux publics
- 8 - ARÉNA, LOISIRS, DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL
  - 8.1 - Dépôt du bilan financier de l'activité du père Noël 2024
  - 8.2 - Bibliothèque municipale, remerciements aux bénévoles 2025
  - 8.3 - Remplacement des bandes de la patinoire de l'aréna, soumissions
- 9 - CORRESPONDANCE ET INFORMATION
  - 9.1 - Suivi du développement du Parc des Soeurs
  - 9.2 - Suivi du développement du Havre du Lac Vert
  - 9.3 - Suivi du développement de la Maison mère
  - 9.4 - Communauté chrétienne de Saint-Damien, déneigement
  - 9.5 - Radio Bellechasse-Etchemins « Passion FM », aide financière et adhésion 2025
- 10 - PÉRIODE DES QUESTIONS
- 11 - LEVÉE DE LA SÉANCE

### **3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

#### **2025-03-02 3.1 - Séance ordinaire du 3 février 2025**

Copie du procès-verbal de cette séance ordinaire a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par la conseillère Annick Patoine, appuyé par le conseiller Jean-Louis Thibault et résolu unanimement :

QUE le procès-verbal de cette séance soit approuvé tel que présenté.

#### **4 - FINANCES**

##### **2025-03-03 4.1 - Adoption des dépenses du mois de février 2025**

Il est proposé par le conseiller Gaétan Labrecque, appuyé par la conseillère Annick Patoine et résolu unanimement :

QUE soit adoptée la liste des comptes à payer fournie aux membres du conseil par le greffier-trésorier pour un montant de 464 293.43 \$ et des salaires de 125 641.08 \$ en date du 3 mars 2025 pour les dépenses de février 2025.

#### **5 - ADMINISTRATION**

##### **2025-03-04 5.1 - Avis de motion du projet de règlement 04-2025 décrétant une dépense et un emprunt de 1 589 970 \$ pour les travaux d'asphaltage et la réfection de la route du 8e Rang sur 670 mètres**

Madame la conseillère Line Fradette donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement 04-2025 décrétant une dépense et un emprunt de 1 589 970 \$ pour les travaux d'asphaltage et la réfection de la route du 8<sup>e</sup> Rang sur 670 mètres. Un projet de ce règlement est déposé en séance tenante.

#### **6 - AMÉNAGEMENT, URBANISME, INSPECTION & DÉVELOPPEMENT**

##### **2025-03-05 6.1 - Programme du Fonds régions et ruralité, plan fonctionnel et technique pour la relocalisation de la bibliothèque municipale**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland dispose d'un montant annuel dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR)-volet 2 du Gouvernement du Québec qui est administré par la MRC de Bellechasse;

CONSIDÉRANT QUE ce fonds a pour objectif de supporter des projets structurants pour les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite affecter une partie de l'enveloppe du FRR pour couvrir en partie les honoraires professionnels en architecture pour la réalisation d'un plan fonctionnel et technique (PFT), exigé par le ministère de la Culture et des Communications, dans le cadre de la relocalisation de la bibliothèque municipale.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Annick Patoine, appuyé par le conseiller Gaétan Labrecque et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal approuve l'affectation d'une somme de 8 250 \$ du FRR au projet de réalisation d'un plan fonctionnel et technique (PFT) pour la relocalisation de la bibliothèque municipale au Centre sectoriel des plastiques.

QUE le conseil en avise la MRC de Bellechasse aux fins de signature d'entente.

**2025-03-06 6.2 - Conception d'un circuit patrimonial, offre de services d'un consultant en tourisme**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite développer son offre touristique au cœur du village;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la démarche Cœur villageois, la Municipalité se voit accorder une subvention de 10 000 \$ pour la mise en place d'un circuit patrimonial au cœur du village;

CONSIDÉRANT QU'un comité de sélection a évalué différentes entreprises offrant des services de conception de circuits patrimoniaux hébergés sur des plateformes reconnues;

CONSIDÉRANT QUE le comité convient qu'il a d'abord besoin d'accompagnement professionnel pour la conception du trajet, l'élaboration du scénario et la rédaction des contes historiques entourant les points d'intérêt;

CONSIDÉRANT QUE le consultant en tourisme « Kevin Ross » a déposé une offre de service qui inclut les étapes suivantes :

- Proposer un tracé dans le cœur du village prenant en compte les bonnes pratiques, les besoins des visiteurs et l'objectif d'attractivité;
- Développer le circuit autour de la thématique générale du comité Cœur villageois (innovation) servant de fil conducteur d'un point d'intérêt à l'autre;
- Scénariser une trame narrative en fonction de la thématique générale et la thématique spécifique de chacun des 12 points d'intérêts;
- Recevoir des rétroactions générales du projet à certains moments clés du développement du circuit et ajuster les capsules narratives en conséquence.

CONSIDÉRANT QUE les étapes suivants la conception seront la production (tournage, montage) et la mise en ligne du circuit sur la plateforme web, étapes prévues à l'automne 2025 et printemps 2026.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Line Fradette, appuyé par le conseiller Jean-Louis Thibault et résolu unanimement :

QUE le conseil accepte l'offre de service de « Kevin Ross » pour la conception et la création d'un circuit patrimonial au montant de 16 200 \$ taxes incluses.

QU'un montant de 10 000\$ soit payé par la subvention.

## **7 - SERVICE PUBLIC**

### **2025-03-07 7.1 - Élimination des boues des étangs d'épuration 2025, offre de services**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a sollicité des soumissionnaires pour l'élimination des boues des étangs d'épuration avec le processus de bio-torpilles;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est d'accord pour réaliser un essai avec les bio-torpilles à l'étang 1A et 2B;

CONSIDÉRANT QUE le but ultime est de diminuer les coûts de façon importante lors de l'élimination des boues à nos étangs d'épuration;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une offre conforme de la part d'un soumissionnaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Line Fradette, appuyé par le conseiller Jean-Louis Thibault et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal accepte la soumission de la firme « PR'eautech » pour l'élimination des boues des étangs d'épuration avec le processus de bio-torpilles à l'étang 1A et 2B, au coût budgétaire de 11 120.00 \$ excluant les taxes.

### **2025-03-08 7.2 - Abat-poussière 2025, soumissions**

CONSIDÉRANT QUE le directeur général de la municipalité de Saint-Nérée, M. Michaël Couture, a procédé à un appel d'offres commun pour l'épandage de l'abat-poussière sur nos routes gravelées;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu des offres conformes de la part de trois (3) soumissionnaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Annick Patoine, appuyé par le conseiller Gaétan Labrecque et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal accepte le plus bas soumissionnaire et d'octroyer le contrat à « Enviro Solutions » au coût de 9 864,70 \$ excluant les taxes.

### **2025-03-09 7.3 - Scellement de fissures 2025, soumissions**

CONSIDÉRANT QUE le directeur général de la municipalité de Saint-Nérée, M. Michaël Couture, a procédé à un appel d'offres commun pour le scellement de fissures sur nos routes;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu des offres conformes de la part de deux (2) soumissionnaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Gaétan Labrecque, appuyé par le conseiller Jean-Louis Thibault et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal accepte le plus bas soumissionnaire et d'octroyer le contrat à « Scellements J.F. inc. » au coût de 1.89 \$ le mètre linéaire incluant les taxes.

**2025-03-10 7.4 - Dépôt du bilan annuel de la qualité de l'eau potable 2024**

Notre directeur général dépose le bilan annuel de la qualité de l'eau potable 2024.

**2025-03-11 7.5 - Panneau d'arrêt à l'intersection de la rue Commerciale et Saint-Albert**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a reçu une requête pour l'installation d'un panneau d'arrêt à l'intersection de la rue Commerciale et de la rue Saint-Albert, et ce, dans les 2 directions;

CONSIDÉRANT QUE l'an dernier avec l'installation des feux de circulation lors des travaux de réfection de la route 279, la vitesse a diminué de façon considérable dans le secteur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Annick Patoine, appuyé par le conseiller Jean-Louis Thibault et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal débute le processus pour l'installation d'un panneau d'arrêt à l'intersection de la rue Commerciale et de la rue Saint-Albert, et ce, dans les 2 directions.

**2025-03-12 7.6 - Piste cyclable, bistro mobile**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a reçu une demande pour autoriser l'installation d'un bistro mobile près de la piste cyclable à la hauteur de la route 279;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est d'avis que l'installation d'un bistro mobile près de la piste cyclable serait un service très apprécié par la clientèle qui fréquente la piste cyclable;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Line Fradette, appuyé par la conseillère Annick Patoine et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal autorise « Les Délices de Kimmy » à installer son bistro mobile près de la piste cyclable à la hauteur de la route 279 pour la période du 21 juin au 23 août 2025.

**2025-03-13 7.7 - Embauche de deux journaliers opérateurs à temps plein au service des travaux publics**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est à la recherche de deux journaliers opérateurs à temps plein au service des travaux publics en vue de la prochaine période estivale depuis quelque temps;

CONSIDÉRANT QUE les employés saisonniers M. Dany Rouillard et M. Keven Bissonnette sont intéressés par ces postes à temps plein;

CONSIDÉRANT l'évaluation faite par M. Sylvain Labonté, directeur des travaux publics qui recommande au conseil municipal l'embauche de deux (2) journaliers opérateurs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Louis Thibault, appuyé par le conseiller Gaétan Labrecque et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal approuve l'engagement de M. Dany Rouillard et M. Keven Bissonnette comme journaliers opérateurs à temps plein, au service des travaux publics.

QUE leur statut de journalier opérateur à temps plein soit effectif à compter de ce jour.

**8 - ARÉNA, LOISIRS, DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL**

**8.1 - Dépôt du bilan financier de l'activité du père Noël 2024**

Notre directeur général dépose le bilan financier de l'activité du père Noël 2024.

**2025-03-14 8.2 - Bibliothèque municipale, remerciements aux bénévoles 2025**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal et la responsable de la bibliothèque tiennent à remercier chaque année les bénévoles du service qui atteignent une tranche de 5 ans de bénévolat;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Annick Patoine, appuyé par le conseiller Jean-Louis Thibault et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal adopte une mention de remerciements à l'endroit de Mme Johanne Fradette pour ses 10 ans de bénévolat;

QUE les plus sincères remerciements soient adressés à Madame Fradette.

### **2025-03-15 8.3 - Remplacement des bandes de la patinoire de l'aréna, soumissions**

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres a été publié dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO) pour les travaux de remplacement des bandes de la patinoire de l'aréna;

CONSIDÉRANT QUE cinq (5) compagnies ont soumis des offres dans le délai imparti, soit à 10 h, le 21 février 2025;

CONSIDÉRANT QUE les offres présentées variaient de 307 085,00 \$ à 445 800,00 \$ excluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE la meilleure offre soumise provient de la compagnie « Les installations sportives Agora » pour ces travaux;

CONSIDÉRANT QU'une partie des travaux sera défrayée par une aide financière provenant du PAFIRSPA, au montant de 158 000,00 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Annick Patoine, appuyé par le conseiller Jean-Louis et unanimement résolu :

QUE le conseil municipal approuve l'offre de la compagnie « Les installations sportives Agora » au montant de 307 085,00 \$ excluant les taxes pour la réalisation des travaux de remplacement des bandes de la patinoire de l'aréna;

QUE les travaux seront réalisés selon les plans et devis préparés par la firme « ABCP architecture »;

QUE la somme excédentaire des travaux de 149 085,00 \$ soit assumée par le surplus non affecté accumulé de fonctionnement de la Municipalité.

## **9 - CORRESPONDANCE ET INFORMATION**

### **9.1 - Suivi du développement du Parc des Soeurs**

Rien de nouveau pour le moment.

### **9.2 - Suivi du développement du Havre du Lac Vert**

Rien de nouveau pour le moment.



### **9.3 - Suivi du développement de la Maison mère**

La prise de possession des bureaux municipaux se fera au début du mois de mai prochain.

### **2025-03-16 9.4 - Communauté chrétienne de Saint-Damien, déneigement**

Il est proposé par la conseillère Line Fradette, appuyé par la conseillère Annick Patoine et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal autorise le versement d'une aide financière de 1 839,60 \$ à la Communauté chrétienne de Saint-Damien pour le déneigement du stationnement de l'église pour la saison hivernale 2024-2025.

### **2025-03-17 9.5 - Radio Bellechasse-Etchemins « Passion FM », aide financière et adhésion 2025**

Il est proposé par le conseiller Jean-Louis Thibault, appuyé par le conseiller Gaétan Labrecque et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal autorise le versement d'une aide financière de 60 \$ à Radio Bellechasse-Etchemins « Passion FM » et autorise le renouvellement de notre adhésion 2025 au montant de 40 \$.

### **10 - PÉRIODE DES QUESTIONS**

- Demande d'aide pour le projet de M. Axel Robidoux.
- Règlement 02-2025 et 03-2025.
- Dépôt de la pétition de 726 noms pour le sauvetage du Collège.

### **2025-03-18 11 - LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Jean-Louis Thibault et résolu unanimement :

QUE la séance soit levée à 20 h 28.

---

Sébastien Bourget  
Maire

---

Vincent Drouin,  
Greffier-trésorier